PRÉSENTATION CITOYENNE

ZONES À RISQUE
SIMONE-DE BEAUVOIR ET
SECTEUR DE LA 150e AVENUE
ÉTAT DE LA SITUATION

15 JANVIER 2018 – 19 H

HISTORIQUE

- 2012
  - Début des démarches par la ville au MDDELCC afin de faire réviser la stabilité des sols dans le secteur de Simone-de Beauvoir
  - Première interdiction d'émission de permis de construction
- 2013
  - Réception du 1er avis technique du MTQ/MSP
  - Seconde suspension d'émission de permis
- 2014
  - Réception du rapport final du MTQ/MSP
  - Autre zone identifiée : Secteur de la 150e Avenue
  - Interdiction de nouvelles constructions
  - 1re demande d'aide financière printemps (refus à l'automne)

HISTORIQUE (SUITE)

- 2015 Confirmation de l'octroi d'une aide financière de 74 % des travaux évalués à 3 400 000 $
- 2016 Collecte de données (bathymétrie et arpentage)

  Réalisation des plans techniques par le MTQ
- 2017 Octroi contrat pour la réalisation des plans et devis et pour l'obtention des autorisations gouvernementales requises – SMi

  Octroi de contrat pour la réalisation des travaux

AUTORISATIONS ENVIRONNEMENTALES

1) Inventaires fauniques et floristiques

2) Autorisations PROVINCIALES

- Août 2017 MDDELCC accepte de soustraire le projet de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement
  - Décret du Conseil des Ministres – *à venir*
  - Certificat d'autorisation en vertu des articles 22 (LQE) et 128.7 (LCMVF) – *à venir*
  - CA exige des mesures compensatoires pour la destruction de l'habitat du poisson
  - Demande d'occupation sur le domaine hydrique de l'État

3) Autorisation FÉDÉRALE

- Oct. 2017 Pêches et Océans Canada (MPO) analyse la demande d'examen
  - Déc. 2017 : MPO passe la demande d'autorisation en mode urgence
  - Autorisation exige des mesures compensatoires pour la destruction de l'habitat du poisson

TRAVAUX

- 5 secteurs: A-B-C (Simone) et D-E (150e)
- 3 Chemin d'accès: x1 (Simone) et x2 (150e)
- Aire de l'Entrepreneur située à la R.E.I.P.
  - Stationnement Machinerie
  - Entreposages temporaires de sols et pierres
- Signalisation dans le secteur : Réduction de la vitesse à 15 km/h
- Déboisement : Limiter la coupe d'arbre.
  - Chemin d'accès : Arbres coupés, arbres plantés
  - Travaux d'enrochement de la rive : Protection des arbres aux limites de la zone

Projet de stabilisation de talus
Localisation des chemins d'accès et zone des travaux
Légende
1
Accès
Accès 3
Pad Entrepreneur
REIP
Boulevard Perrot
Rue Simone-de-Beauvoir
150e Av
147e Av
146e Av
A
B
C
D
E
1
2
3
Google Earth
©2017 Google
300 m
N

TRAVAUX (suite)

- Travaux d'enrochement
  - Excavation des sédiments (déblais)
    - Réutilisation sur le site des travaux comme remblai pour la végétalisation
    - Entreposage temporaire à l'aire d'Entrepreneur
    - Disposition hors site dans un lieu autorisé (ex. Sablière de Saint-Lazare)
  - Mise en place des pierres
    - 58 700 tonnes de pierres = 2 935 voy. 12 roues (Simone)
    - 21 500 tonnes de pierres = 1 075 voy. 12 roues (150^{e})
  - Végétalisation de la rive
    - Boudins de tiges de saules placés en bas de talus + ensemencement replat
    - 2^{e} phase possible : génie végétal et plantation arbustive

TRAVAUX (suite)

- Début des travaux d'enrochement : dès la réception du C.A.
- <u>SCÉNARIOS ENVISAGÉS POUR LE CALENDRIER DES TRAVAUX (excluant le secteur E)</u>
  1. 18 janvier @ 15 mars + Reprise au printemps (fin juin)
  2. Horaires de travail prolongés : 1 Février @ 30 mars* + reprise au printemps (fin juin)

     * Les travaux d'enrochement pourraient être déplacés à l'été 2018 en raison de conditions météo défavorables (tempête de neige, redoux printanier, pluie)
  3. Report des travaux à la fin de l'automne 2018
- **Secteur E : dates à déterminer en 2018**
- Suivi 2 ans pour l'entretien des travaux de végétalisation (2019-2020)

COÛTS

- Augmentation du règlement d'emprunt de 3 400 000 $ à 5 000 000 $
  - Demandes environnementales
  - Coût des travaux lors de l'ouverture de l'appel d'offres plus élevés que l'estimé préparé par MTQ

Règlement 523

STABILISATION DU TALUS DANS LES SECTEURS DE LA RUE SIMONE-DE BEAUVOIR ET DE 150E AVENUE

ZONES À RISQUE

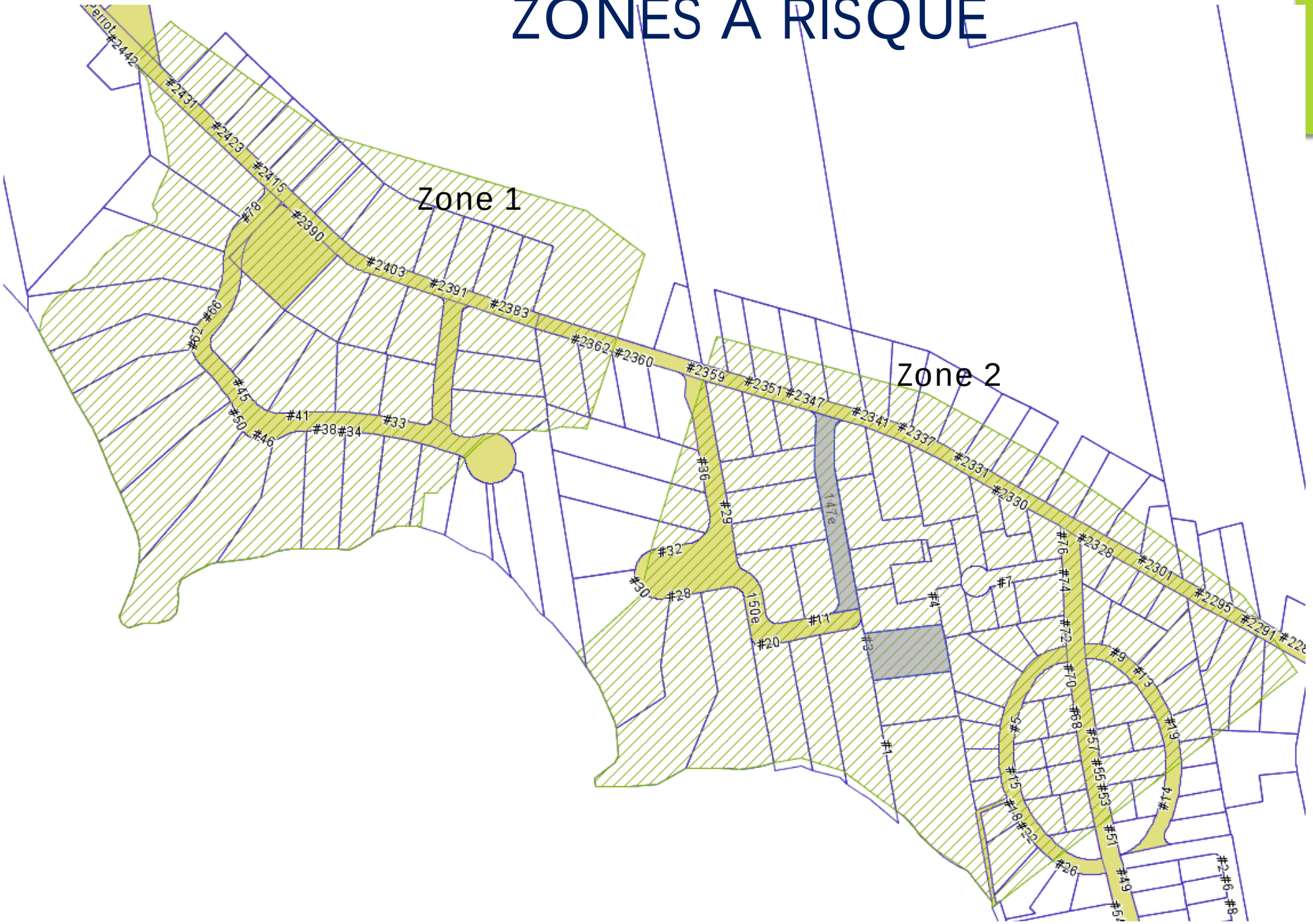

RÉPARTITION DES COÛTS

CRITÈRES

1. Longueur d'enrochement

2. Superficie de chaque terrain à l'intérieur des 2 zones

Zone 1 : 541 mètres
Zone 2 : 305 mètres

CALCUL DU COÛT PAR SECTEUR

Coût total du projet	5 000 000 $
Subvention	(3 709 455) $
Montant à l'ensemble de la ville	(192 358) $
Montant à répartir au secteur	1 098 187 $

Montant attribué à la zone 1	702 970 $
Montant attribué à la zone 2	395 217 $
	1 098 187 $

COÛT MOYEN PAR TERRAIN

	Coût moyen total	Coût moyen annuel
144e avenue	99 $	6 $
146e avenue	2 467 $	155 $
147e avenue	7 763 $	489 $
150e avenue	8 503 $	535 $
Belvédère	2 598 $	164 $
Jeanne-Pilon	2 647 $	167 $
Boul. Perrot	6 089 $	383 $
Simone-de Beauvoir	16 917 $	1 066 $

	Coût au mètre carré :	Coût au pied carré :
Zone 1	6,65 $	0,62 $
Zone 2	3,26 $	0,30 $

Québec